

Contre la vignette allemande

La vignette allemande pour les voitures va arriver. Et elle sera chère pour les usagers Alsaciens (jusqu'à 130 € l'an), qui pour des raisons de travail, d'achats, de tourisme et de loisir ou pour toute activité économique franchiront la frontière. Tiens, il existe donc encore des frontières. Cette « PKWMaut » est discriminatoire, parce qu'elle est fondée sur la nationalité. Elle est contraire au droit européen, en ce qu'elle privilégie les usagers allemands. En effet, ces derniers, également soumis à la « Maut », profiteront d'une ristourne fiscale et n'auront donc pas, en la matière, de charges supplémentaires à supporter.

À notre connaissance plusieurs députés européens, mais pas des Français, ont à ce sujet alerté la Commission européenne. Il en est de même pour plusieurs pays européens ayant une frontière commune avec l'Allemagne, à l'exclusion de la France. L'Autriche, par exemple, menace l'Allemagne d'un recours devant la justice européenne. On s'étonne du silence français et de l'inaction de nos députés européens, comme de celui de la classe politique et du monde économique en général. Personne en Alsace pour défendre les intérêts alsaciens ? Il est vrai que désormais « l'Alsace n'existe plus », selon les propos du président Hollande. Pour la faire exister, il nous faut, nous citoyens Alsaciens, nous solidariser et nous mobiliser pour faire apparaître de fortes demandes de défense des intérêts alsaciens !

Pétition ICA 2010

Nous, signataires de la présente pétition, demandons au gouvernement français et aux députés français au Parlement européen, à la classe politique et au monde économique en général de se soucier des frontaliers alsaciens et d'entreprendre toutes les démarches possibles pour qu'au moins dans les espaces transfrontaliers soit mise en place une disposition exonérant les usagers des routes allemandes ou une ristourne fiscale à leur profit. Lien court, à signer sur Change.org : <https://goo.gl/fUc2OE>